



DECISION MUNICIPALE N°062/DM/C-MGA/SG/2026
PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA,
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur

Vu la constitution;

Vu la loi n°2019/24 du 24 décembre 2019 Portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le décret n°60/341 du 31 décembre 1960 portant création de la Commune Rurale de Meiganga;

Vu le décret n°77/203 du 19 juin 1977 déterminant Communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N°93/322 du 25 novembre 1993;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

Vu le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur RIBOUEM A MOUNGAM LOUIS FLORENT, Administrateur Civil Principal aux fonctions du Préfet du département du Mbéré;

Vu l'arrêté n°000100/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABOUBAKAR KOMBO aux fonctions de Maire de la Commune de Meiganga et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020.

Vu la proposition d'attribution N°027/L/C-MGA/CIPM/2026 du 05 juillet 2026 introduite par le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés;

Considérant les nécessités de service.

- DECIDE -

Article 1^{er}. - la consultation N°015/AONO/C-MGA/CIPM/2026 du 17 juin 2026 pour les travaux d'aménagement des dalots sur la rivière GUIMINI, dans la commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, financement BIP Exercice 2026/Commune de Meiganga est attribué au soumissionnaire suivant le tableau ci-dessous:

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
ETS E.GE.TRA B.P: NGAOUNDERE Tél. 699 85 44 47/679 82 82 84	30 000 000 FCFA	Quatre (04) mois

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS:

- PREFET/MBERE
- ARMP/AD/NGDERE
- DDMAP/MBERE
- CIPM/C-MGA
- AFFICHAGE
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES. -



Meiganga, le **13 JUL 2026**

Le Maire,

Aboubakar Kombo
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MBERE

COMMUNE DE MEIGANGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

MBERE DIVISION

MEIGANGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA COMMUNIQUE,

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire du Marché pour les travaux d'aménagement des dalots sur la rivière de GUIMINI, dans la commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, financement BIP Exercice 2026/Commune de Meiganga.

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
ETS E.GE.TRA B.P: NGAOUNDERE Tél. 699 85 44 47/679 82 82 84	30 000 000 FCFA	Quatre (04) mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Meiganga pour la suite de la procédure.

Meiganga, le 13 JUIN 2026

Le Maire,

AMPLIATIONS:

- ARMP/AD/NGDERE
- PREFET/MBERE
- DDMAP/MBERE
- CIPM/C-MGA
- AFFICHAGE
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES. -



Aboubakar Kombo
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur